Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Rachat de mon service jeunesse et changement de contrat

Par isabelle3166

Bonjour,
Je suis animatrice jeunesse (indice 280)
J'aurais deux questions à vous poser.
La première concerne mon contrat de travail.
Le service jeunesse dans lequel je travaille est passé de Léo Lagrange à LEC grand sud le 1er Janvier 2024 suite au marché public. Mon nouvel employeur insiste pour me faire signer un contrats avec un nombre d'heures supérieur à l'ancien avec une légère majoration des heures en plus. Moi et mon équipe (5 personnes) leurs avons fait part du désir de garder notre ancien contrat, mais ils refusent.
Je souhaiterais donc savoir si ils ont le droit de nous imposer un nouveau contrats ou s'ils sont dans l'obligation de faire courir l'ancien si c'est notre choix.

Ma seconde question concerne la revalorisation du point d'indice majoré au 1er Janvier 2024.
Mon nouvel employeur (LEC Grand Sud) estime que je gagne déjà trop d'argent par rapport à mon poste et m'explique que par soucis d'équités avec les autres employé d'autres secteurs qu'ils détiennent, ils refusent de donner à ma collègue de travail et moi même, ces 5 points d'indices.
Par contre aucun soucis pour les postes de directeur qui eux sont revalorisés à la hausse (indice 280 ==> 325)
En ont-ils le droit ? peut-on parler de discrimination ?